

HOSPITALIERS : LE GOUVERNEMENT ENVISAGERAIT-IL DE S'ATTAQUER À L'ARGENT DE NOS PRIMES ET INDEMNITÉS ? POUR FO, C'EST NIET !

Si les informations révélées par la presse se confirmaient, ce serait une nouvelle attaque majeure contre les agents de la Fonction Publique Hospitalière.

Selon un article publié hier par *Acteurs publics*, le 26 janvier 2026, Matignon aurait confié une mission aux trois grandes inspections de l'État dont l'IGAS. Cette mission porterait sur l'ensemble des primes et indemnités des agents publics, titulaires comme contractuels.

Sous différents prétextes, la lettre de mission évoquerait explicitement l'identification d'économies « substantielles », avec plusieurs scénarios destinés à réduire les dépenses !

En d'autres termes, les primes et indemnités pourraient devenir une nouvelle variable d'ajustement budgétaire. Et les agents publics, dont les hospitaliers, seraient une nouvelle fois durement pénalisés.

Après :

- Le refus persistant de revaloriser le point d'indice à la hauteur de l'inflation,
- Le tassement des grilles et l'écrasement des carrières,
- Le recours massif aux agents contractuels au détriment du statut,
- La suppression de la GIPA,
- Le maintien de milliers d'hospitaliers avec un traitement sous le SMIC,
- L'abattement de 10 % en cas d'arrêt maladie,
- Le refus de toutes négociations catégorielles sur des professions en souffrance clairement identifiées,

le gouvernement pourrait désormais s'en prendre directement aux primes et indemnités.

Pour la Fédération FO-SPS, trop c'est trop !

FO avertit solennellement le gouvernement que s'attaquer une nouvelle fois aux salaires des hospitaliers, par le biais des primes et indemnités, constituerait une ligne rouge et serait une trahison historique du Ségur de la Santé, qui consacre la sanctuarisation du niveau financier des primes et indemnités. Une telle orientation ne ferait qu'aggraver la crise de l'hôpital public et en accélérer son délitement.

En effet, pour les hospitaliers - qu'ils soient soignants, administratifs, socio-éducatifs, médico-techniques, techniciens ou ouvriers - les primes compensent malheureusement des salaires indiciaires insuffisants, reconnaissent la pénibilité, les sujétions et les contraintes horaires, et permettent pour beaucoup tout simplement de boucler les fins de mois. Alors que chacun se plaint du manque d'attractivité, le gouvernement envisagerait de les faire fuir un peu plus ?

Pour la Fédération FO-SPS, l'urgence reste la revalorisation du point d'indice et des grilles indiciaires, mais aussi la revalorisation des primes et indemnités, dont certaines n'ont pas été augmentées depuis 25 ans !

FO exige maintenant et immédiatement la parution de l'arrêté conduisant à la prorogation de la prime de service 2025 et 2026, qui se fait depuis des semaines bien trop attendre, ainsi que la parution des ratios promus/promouvables sur la base des revendications FO exprimées lors de sa dernière rencontre à ces sujets avec la DGOS.

FO refuse qu'un seul euro soit déduit du régime indemnitaire des agents hospitaliers.

La Fédération FO-SPS rappelle qu'au regard de la situation particulièrement délétère de nos structures et établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux publics, FO a déposé hier un préavis de grève national allant du 2 février au 30 juin 2026 afin de couvrir tous les mouvements qui s'organisent et vont s'organiser face aux conséquences mortifères de ce budget sur les établissements et les agents de la FPH dans les semaines et les mois à venir.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, la Fédération FO-SPS est confortée dans son refus de participer à la conférence Travail-Emploi-Retraites.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 27 janvier 2026

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS